



**PRÉFÈTE  
DE LA GIRONDE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



Réserve Naturelle  
**BANC D'ARGUIN**

# RNN du Banc d'Arguin

## Projet de Plan de gestion





# Contexte historique



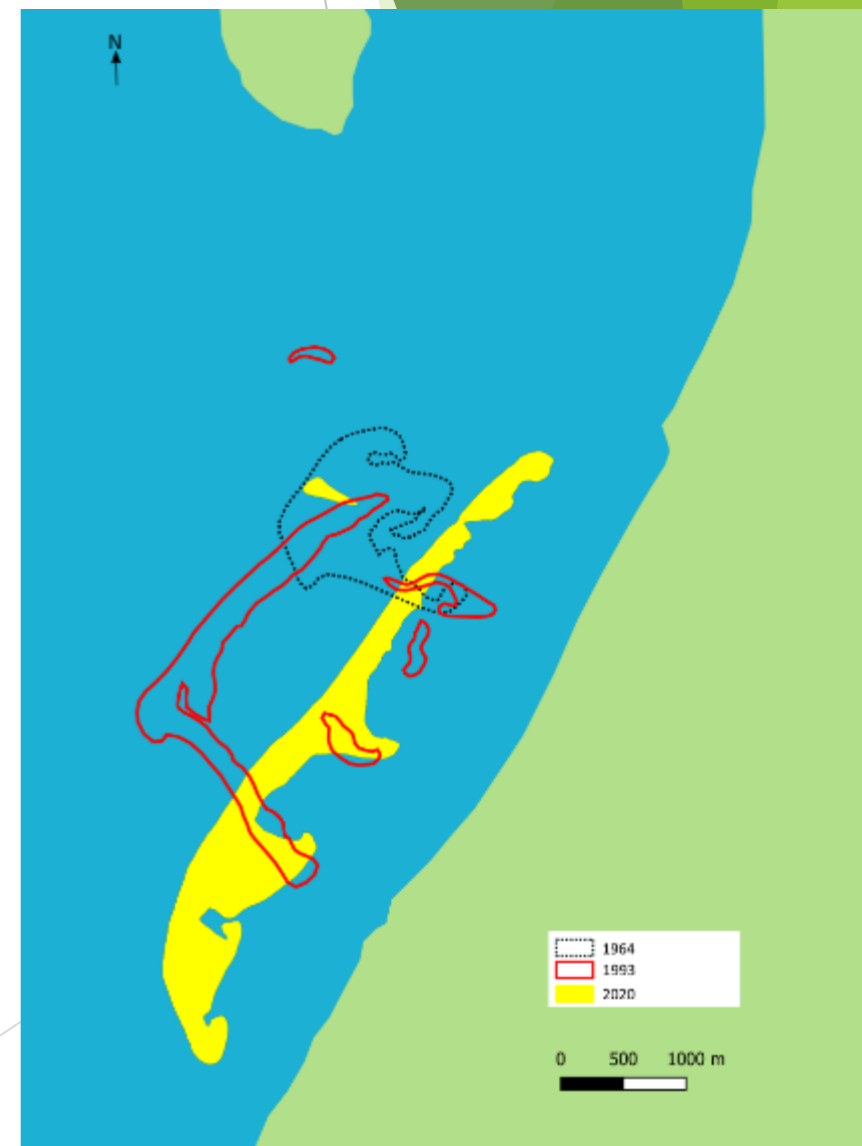
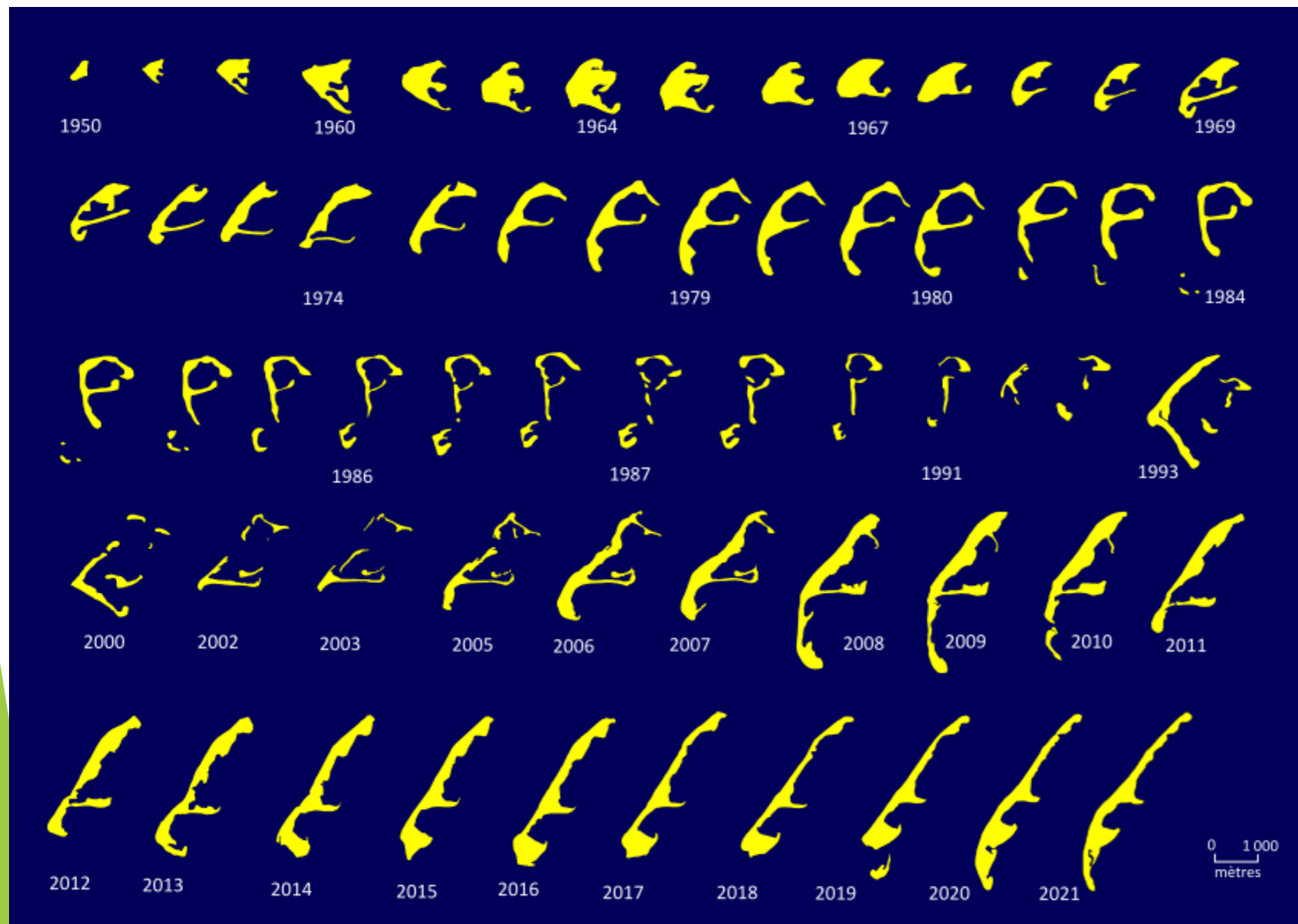
- 1966** - Première installation de la colonie de Sternes caugeks et premiers actes de vandalisme.
- 1969** - Création de la SEPANSO et constitution du dossier pour la mise en Réserve Naturelle du Banc d'Arguin.
- 1972** - Arrêté ministériel portant création de la Réserve Naturelle du Banc d'Arguin.
- 1974** - Embauche du premier garde, acquisition d'un bateau et du matériel nécessaire à la gestion.
- 1982** - Installation d'ostréiculteurs illégalement – préparation d'un nouveau décret.
- 1984** - Mise en place d'une structure pour l'accueil et la sensibilisation des personnes sur site.
- 1986** - Nouveau décret de création de la RNN autorisant 5 ha d'ostréiculture.
- 1994** - Installation massive d'ostréiculteurs sur plus de 80 ha et visite du Ministre de l'Environnement (Michel Barnier).
- 1999** - Naufrage du pétrolier « Erika » entraînant la disparition de la population d'Eider à duvet de la RNN.
- 2014** - Enquête publique sur un projet de nouveau décret de la RNN.
- 2017** - Nouveau décret portant modification et extension de la RNN.
- 2020** - Début de l'élaboration du nouveau Plan de gestion.



# Contexte réglementaire



# Contexte géomorphologie



# Evolution des enjeux de la RNN

Les **enjeux écologiques** sont des éléments de l'écosystème ou de son fonctionnement dont on doit **rétablir ou maintenir le bon état**. Ils sont aujourd'hui priorités au regard de la représentativité de l'espace considéré pour cet enjeu, de sa sensibilité et/ou de son importance fonctionnelle.

## Chronologie d'apparition des critères/concepts en écologie :

**1874** : Apparition du terme « écologie » dans la langue française.

**1964** : 1<sup>ère</sup> liste rouge : Preliminary List of Rare Mammals and Birds (*IUCN, International Council for Bird Preservation*)

► Critères de **Rareté** et de **tendance**

**1971** : Convention de Ramsar sur les zones humides

► Critères de **représentativité** et de **fonctionnalité**

**1992** : Convention sur la diversité biologique

► Critères de **diversité** et de **naturalité**, mais aussi **économiques, sociaux, culturels** et **scientifiques**

**Années 1990**

► Concept de « **nature ordinaire** » dans la littérature scientifique



# Textes fondateurs de la RNN

► **L'article L 332-1 CE :**

Des parties du territoire [...] peuvent être classées en RNN lorsque la conservation de la faune, de la flore, du sol, des eaux, des gisements de minéraux et de fossiles et, en général, du milieu naturel présente une importance particulière ou qu'il convient de les soustraire à toute intervention artificielle susceptible de les dégrader

► **L'article L 332-3 CE :**

L'acte de classement d'une RNN peut soumettre à un régime particulier voire interdire toute action susceptible de nuire au développement naturel de la faune et de la flore, au patrimoine géologique et d'altérer le caractère de ladite RNN.

Peuvent être réglementés ou interdits la chasse, la pêche, [...] les activités industrielles, commerciales, sportives et touristiques, l'exécution de travaux, l'utilisation des eaux, la circulation ou le stationnement des personnes, des véhicules et des animaux.

► **Le Décret de 2017 – articles 7 et 8 :**

Interdiction de porter atteinte de quelque manière que ce soit:

- aux animaux d'espèces non domestiques, ainsi qu'à leurs sites de reproduction ou de les emporter hors de la RNN.
- aux végétaux (vivants ou morts), ou de les emporter hors de la RNN



Réserve Naturelle  
BANC D'ARGUIN







# Elaboration du Plan



Après une période de concertation intense et un travail de structuration et d'écriture du document en intégrant les remarques de chacun, il est proposé les éléments suivants :

**1) Objectifs à long terme – OLT** : il s'agit de ce que l'on veut atteindre comme résultat. C'est un choix stratégique, une décision politique partagée qui engage les acteurs sur le long terme et guide leurs décisions (<http://ct88.espaces-naturels.fr/node/1919>)

**2) Objectifs opérationnels – OO** : il s'agit des choix de gestion à moyen terme (3 à 5 ans) établis au regard de l'analyse des facteurs qui influencent l'état des enjeux et l'atteinte des objectifs à long terme (<http://ct88.espaces-naturels.fr/node/1920>)

**3) Résultats attendus** : il s'agit de rendre lisible les résultats de la gestion permettant aux parties prenantes impliquées dans la gestion d'apprécier l'efficacité des actions engagées au regard des efforts consentis (<http://ct88.espaces-naturels.fr/node/1921>)

**4) Programme d'actions** : il s'agit d'organiser un ensemble d'actions de différentes natures, coordonné et phasé dans le temps, qui concourt à l'atteinte des objectifs opérationnels (<http://ct88.espaces-naturels.fr/node/1936>)



# Elaboration du Plan

10 fév. : Réunion de concertation élargie

28 fév. : Arrivée du nouveau conservateur

5 avril : Comm. Fréquentation maritime (PNM)

15 avril : Salon nautique d'Arcachon

16 mai : CCG de la RNNBA

25 mai : Réunion des gestionnaires (PNM)

23 juin : Comm. Cultures marines Arguin

28 juin : Conseil du CDPMEM

22 sept. : Bureau du PNMBA

Février

Mars

Avril

Mai

Juin

Juillet

Août

Septembre

Octobre

Réunion :  
- Elus de LCF  
- Asso. Teich Plaisance  
- CRCAA  
- CEBA

Réunion :  
- UPNBA  
- Rapporteur CSRPN  
- APBA

Réunion :  
- ABA  
- BAE

Réunion :  
- Port Arcachon  
- CDPMEM

Réunion :  
- Equipe PNMBA

Réunion :  
- DREAL / DDTM  
- Mairie LTDB  
- Rapp. CSRPN

Phase de concertation et de structuration du projet de Plan de gestion

Phase de rédaction des fiches actions

Relecture par les Services de l'Etat

# Enjeux du Patrimoine naturel 1/2

## Enjeu #1 : La naturalité de la Réserve

- ▶ Une attention particulière à **la qualité de la ressource en eau**
- ▶ L'ensemble des **habitats naturels sont d'intérêt communautaire**
- ▶ La **libre évolution de ses habitats naturels** induite par sa dynamique géomorphologique
- ▶ La **flore et la faune patrimoniale** de la Réserve qui sont pour certaine **d'intérêt communautaire.**
- ▶ La **fonction importante de corridor écologique** pour la faune marine.

Objectif à Long Terme ① :  
Préserver la naturalité de la Réserve



# Enjeux du Patrimoine naturel 1/2

OLT 1	Objectifs opérationnels	Résultats attendus	Code : intitulé de l'opération (niveau de priorité)
<b>Préserver la naturalité de la Réserve</b>	1-1 Préserver la dynamique géomorphologique de la Réserve des modifications d'origine anthropique	Les connaissances sur la dynamique géomorphologique naturelle de la Réserve et sur ses facteurs d'influence sont à jour	CS1 : Cartographier la ligne de rivage des terres émergées à marée haute de la Réserve (1) PR1.1 : Contribuer aux travaux de recherche et suivis relatifs à la dynamique géomorphologique traitant de la Réserve (2)
		Les enjeux sur la dynamique géomorphologique naturelle de la Réserve sont partagés	MS1.1 : Participer à la prévention de toutes les atteintes possibles à la dynamique géomorphologique naturelle de la Réserve (2)
	1-2 Préserver la qualité de la ressource en eau de la Réserve des pollutions et modifications d'origine anthropique	Les connaissances sur la qualité de la ressource en eau et les atteintes sur les écosystèmes de la Réserve des pollutions et modifications d'origine anthropique sont améliorées et à jour	CS2 : Contribuer à la mise en œuvre des suivis relatifs à la qualité de la ressource en eau dans la Réserve (2) PR1.2 : Contribuer aux travaux de recherche sur tous les types de pollutions et modifications de la ressource en eau, ainsi que leurs incidences sur les écosystèmes de la Réserve (2)
		La sensibilité des écosystèmes de la Réserve aux atteintes causées par des pollutions et modifications de la ressource en eau est partagée	MS1.2 : Participer à la prévention de toutes pollutions et modifications de la qualité de la ressource en eau de la Réserve (2)
		Les pollutions et les modifications de la ressource en eau ainsi que leurs atteintes sur les écosystèmes de la Réserve sont réduites	EI1.1 : Préconiser des adaptations des usages pour améliorer la qualité de la ressource en eau de la Réserve (1) IP1 : Mettre en œuvre et/ou contribuer aux opérations de nettoyage des macro- voire des micro-déchets présents sur la Réserve (1) IP2 : Mettre en œuvre et/ou contribuer aux opérations permettant de réduire tous types de pollutions et leurs atteintes sur les écosystèmes de la Réserve, dont les pollutions algues (1)
		Les matériels et consommables participant à la gestion de la Réserve n'induisent pas de pollutions de la ressource en eau ni d'atteintes sur les écosystèmes	IP3 : Réduire les atteintes sur les écosystèmes liées à l'utilisation des matériels et consommables utilisés pour la gestion de la Réserve (2)

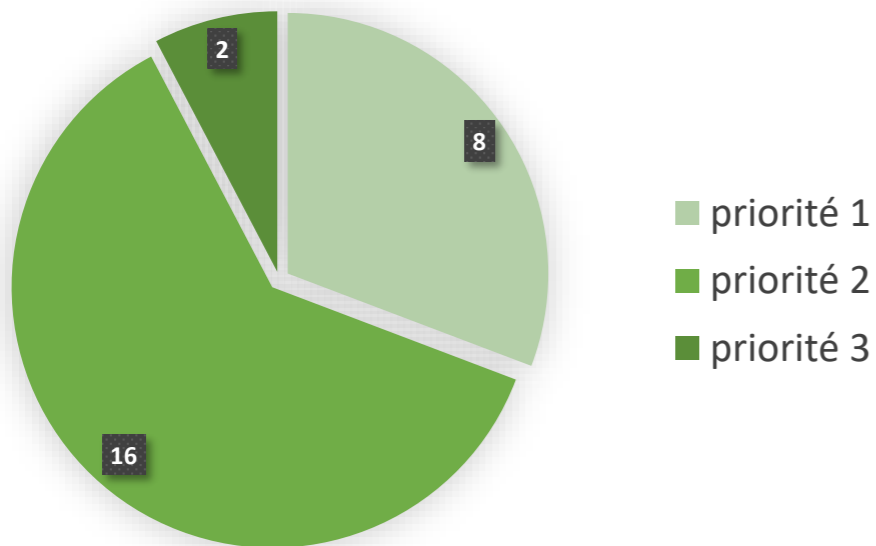
# Enjeux du Patrimoine naturel 1/2

OLT 1	Objectifs opérationnels	Résultats attendus	Code : intitulé de l'opération (niveau de priorité)
<p><b>Préserver la naturalité de la Réserve</b></p>	<p>1-3 Préserver les habitats naturels, leurs fonctionnalités et les espèces de toute atteinte d'origine anthropique</p>	<p>Les habitats naturels de la Réserve et leurs fonctionnalités sont suivis</p>	<p>CS3 : Suivre les habitats, leurs fonctionnalités et l'évolution de leurs pressions :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- habitats pélagiques (2) ;</li> <li>- habitats subtidaux (2) ;</li> <li>- habitats intertidaux (dont laisse de mer) (2);</li> <li>- habitats dunaires (2).</li> </ul>
		<p>Les espèces présentes dans la Réserve sont identifiées et suivies</p>	<p>CS4 : Inventorier et suivre :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- flore, algues et fonge (2) ;</li> <li>- invertébrés terrestres (2) ;</li> <li>- poissons marins, céphalopodes et invertébrés marins (2) ;</li> <li>- mammifères et reptiles marins (2) ;</li> <li>- mammifères terrestres (veille sur les chiroptères) (3).</li> </ul> <p>CS5 : Inventorier et suivre les espèces allochtones marines et terrestres, et étudier leurs atteintes sur les écosystèmes (2)</p>
		<p>Les habitats naturels et les espèces de la Réserve sont préservés</p>	<p>EI1.2 : Préconiser des adaptations des usages pour réduire les atteintes aux habitats naturels et aux espèces de la Réserve (1)</p> <p>EI2.1 : Préconiser les périmètres des zonages réglementaires adaptés (1)</p> <p>IP4 : Mettre en œuvre et/ou contribuer aux opérations de lutte contre les espèces allochtones à caractère invasif (1)</p> <p>IP5 : Contribuer aux opérations de restauration d'habitats ou de population d'espèces à plus large échelle, notamment dans l'unité fonctionnelle du Bassin d'Arcachon (3)</p>
	<p>1-4 Préserver les espèces de toute entrave à leur mobilité</p>	<p>Les entraves à la mobilité des espèces et leurs incidences sont caractérisées</p> <p>Les espèces autochtones de la Réserve se déplacent librement</p>	<p>CS6 : Contribuer et/ou réaliser les études sur la mobilité des espèces marines dans la Réserve et caractériser les entraves significatives (2)</p> <p>EI1.3 : Préconiser des adaptations des usages pour réduire les entraves à la mobilité des espèces et leurs incidences dans la Réserve (1)</p>

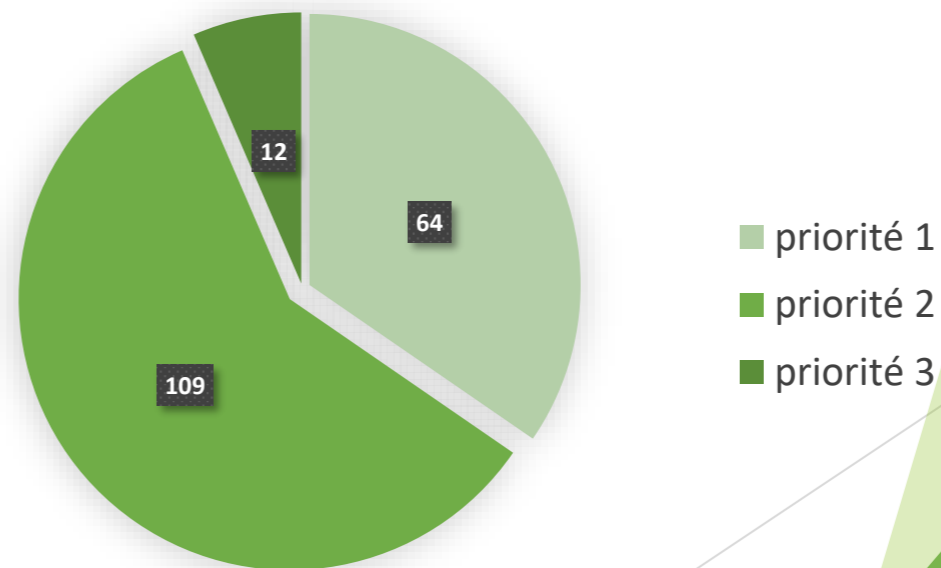
# Enjeux du Patrimoine naturel 1/2

- L'objectif concernant la naturalité de la Réserve est celui comportant le plus d'opérations (26).
  - 15 sur l'amélioration des connaissances sur le patrimoine naturel ;
  - 4 sur la restauration ou nettoyage, notamment des vestiges de l'activité ostréicole illégale ;
  - 4 sur des préconisations d'adaptation d'usages et des zonages réglementaires.
- 185 jours-agent/an sont nécessaires pour cet objectif soit près de 10 % du plan

Nombre d'opérations par niveau de priorité



Nombre de jours-agent dédiés par niveau de priorité



## Enjeu #2 : Les oiseaux marins et littoraux

- ▶ Un potentiel d'accueil lié à l'**insularité** et la présence d'**habitats fonctionnels**
- ▶ Une importante **capacité des milieux périphériques** à la Réserve
- ▶ Une **responsabilité forte** pour la conservation de l'avifaune
- ▶ Des **fluctuations des effectifs** d'oiseaux liées aux variations des populations à **plus large échelle**.

**Objectif à Long Terme ② :**  
**Préserver les potentialités d'accueil**  
**de la Réserve pour les oiseaux**



# Enjeux du Patrimoine naturel 2/2

## Focus sur le suivi des goélands nicheurs



Goéland brun



Goéland leucophée



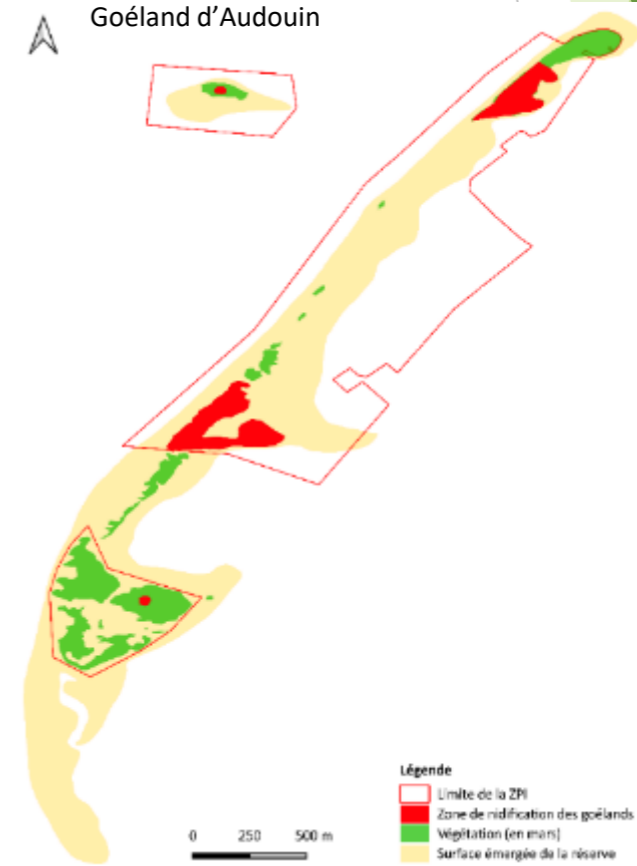
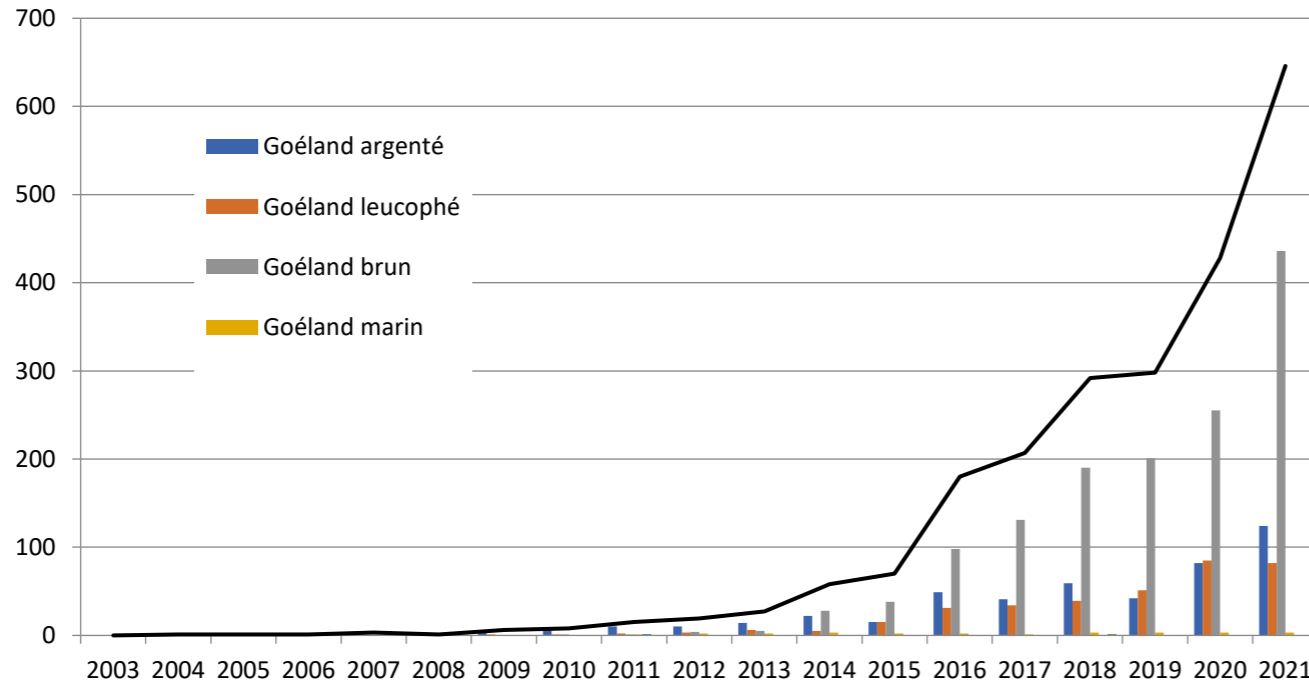
Goéland marin



Goéland argenté



Goéland d'Audouin



# Enjeux du Patrimoine naturel 2/2



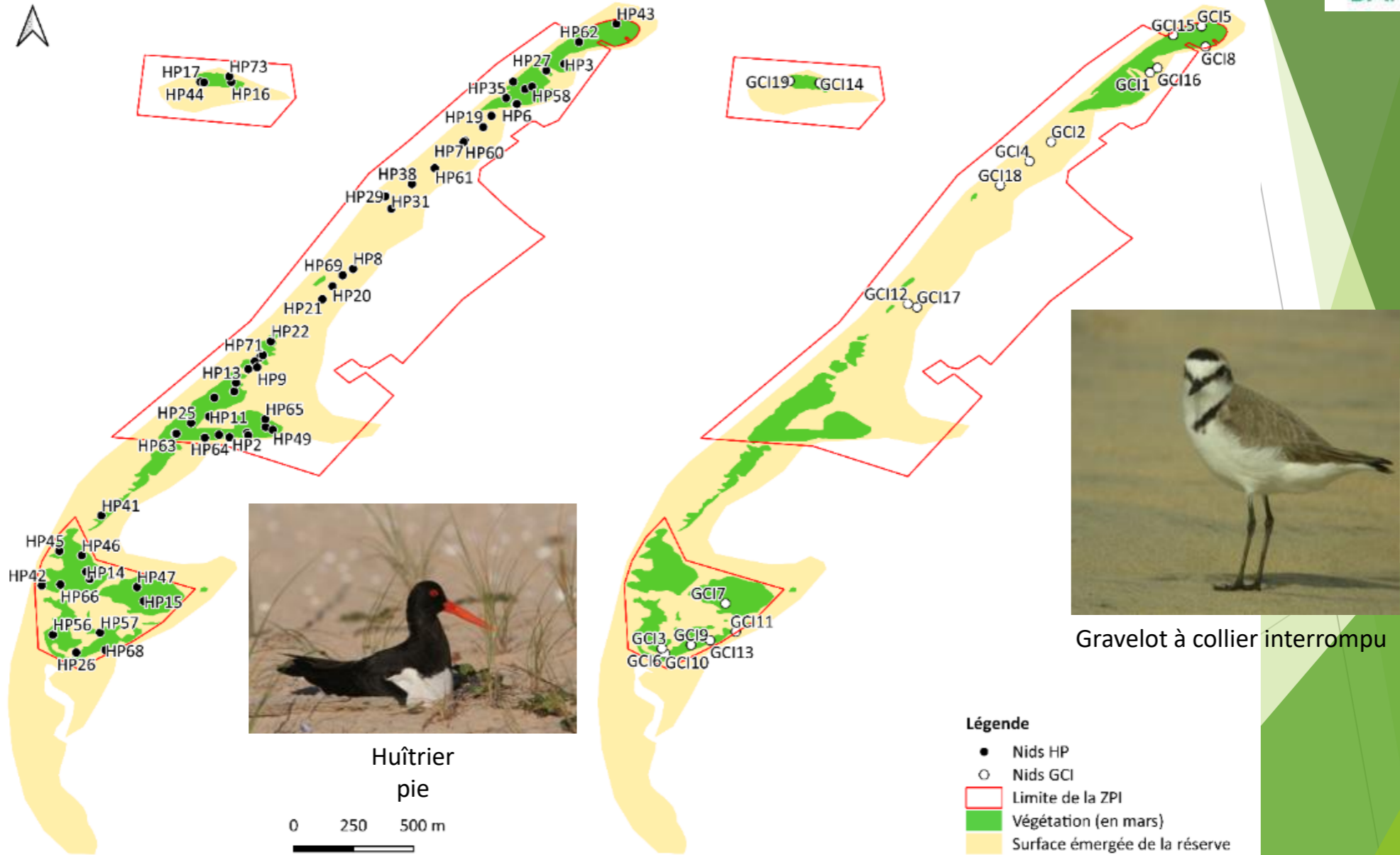
Réserve Naturelle  
BANC D'ARGUIN





# Enjeux du Patrimoine naturel 2/2

## Focus sur le suivi des limicoles nicheurs



Huîtrier pie



Gravelot à collier interrompu



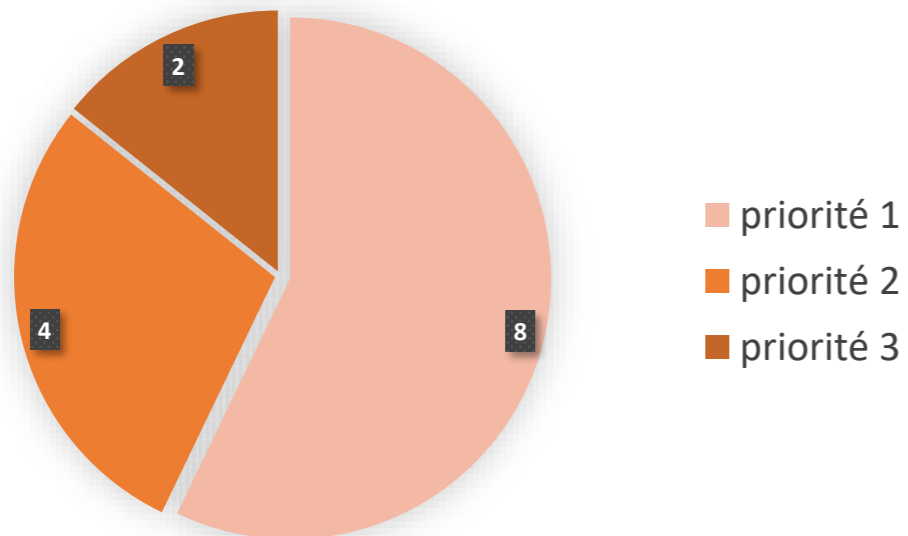
# Enjeux du Patrimoine naturel 2/2

OLT 2	Objectifs opérationnels	Résultats attendus	Code : intitulé de l'opération (niveau de priorité)
<p><b>Préserver les potentialités d'accueil de la Réserve pour les oiseaux marins et littoraux</b></p>	<p>2-1 Préserver les oiseaux marins et côtiers nicheurs ainsi que les zones qu'ils utilisent de toute atteinte d'origine anthropique</p>	<p>Les connaissances sur les oiseaux nicheurs fréquentant la Réserve, les zones utilisées et leurs interactions sont approfondies</p>	<p>CS7.1 : Suivre la reproduction des oiseaux nicheurs de la Réserve (1) CS7.2 : Etudier le régime et les comportements alimentaires des oiseaux nicheurs de la Réserve (1) CS7.3 : Étudier les interactions des espèces animales entre-elles et avec l'Homme (2)</p>
		<p>Les interactions négatives entre les espèces sont réduites pour garantir un potentiel d'accueil optimal sur la Réserve</p>	<p>IP6 : Installer des dispositifs incitatifs pour la nidification des espèces d'oiseaux à fort enjeu patrimonial (2) IP7 : Mettre en œuvre des mesures permettant la réduction des interactions négatives entre espèces pour les espèces enjeu (2)</p>
		<p>La quiétude des oiseaux nicheurs et la fonctionnalité des zones qu'ils utilisent sont garanties</p>	<p>EI1.4 : Préconiser des adaptations des usages pour limiter les atteintes aux espèces d'oiseaux nicheurs (1) EI2.2 : Préconiser les périmètres des zonages réglementaires adaptés (1)</p>
	<p>2-2 Préserver les oiseaux hivernants et en halte migratoire ainsi que les zones qu'ils utilisent de toute atteinte d'origine anthropique</p>	<p>Les connaissances sur les oiseaux hivernants et en halte migratoire fréquentant la Réserve et l'unité fonctionnelle du Bassin d'Arcachon sont approfondies</p>	<p>CS8.1 : Piloter et/ou contribuer aux comptages réguliers des oiseaux à l'échelle du Bassin d'Arcachon (unité fonctionnelle) (1) CS8.2 : Etudier le régime et les comportements alimentaires des oiseaux hivernants et en halte migratoire présents sur la Réserve (3) CS8.3 : Étudier les interactions entre les espèces et l'Homme (2)</p>
		<p>La quiétude des oiseaux hivernants et en halte migratoire et la fonctionnalité des zones qu'ils utilisent sont garanties</p>	<p>EI1.5 : Préconiser des adaptations des usages pour limiter les atteintes aux espèces d'oiseaux hivernants et en halte migratoire (1) EI2.3 : Préconiser les périmètres des zonages réglementaires adaptés (1)</p>
	<p>2-3 Préserver les zones fonctionnelles pour l'avifaune, dont les oiseaux hauturiers, de toute atteinte d'origine anthropique</p>	<p>Les connaissances sur les fonctions écologiques de la Réserve pour les oiseaux hauturiers sont renforcées</p>	<p>CS9 : Contribuer et/ou piloter le suivi des oiseaux hauturiers notamment des zones fonctionnelles de la Réserve (3)</p>
<p>Les zones fonctionnelles pour les oiseaux hauturiers sont préservées</p>		<p>EI1.6 : Préconiser des adaptations des usages pour limiter les atteintes aux espèces d'oiseaux hauturiers (1)</p>	

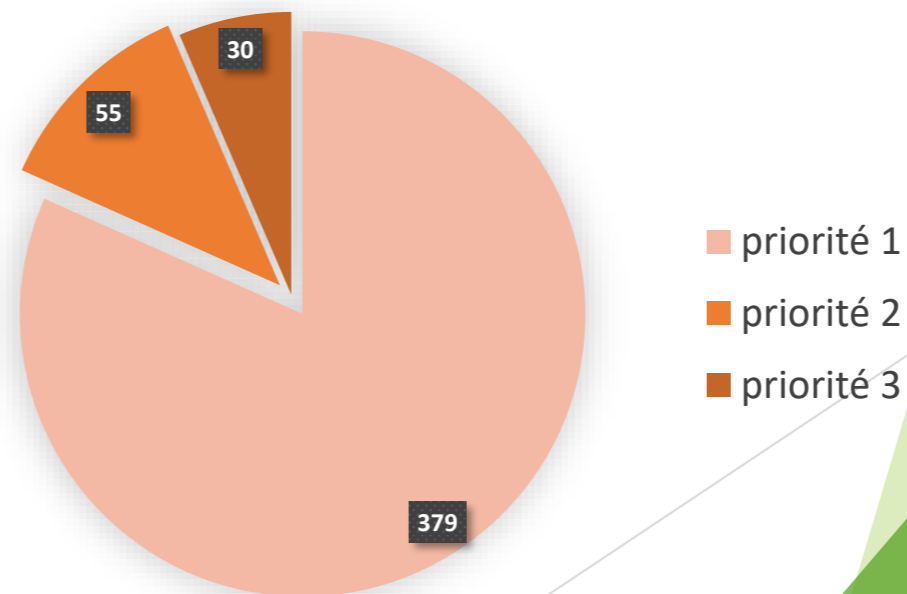
# Enjeux du Patrimoine naturel 2/2

- L'objectif concernant les potentialités d'accueil pour les oiseaux est celui qui fait le plus appel aux bénévoles (252 jours), notamment pour le suivi de la reproduction des oiseaux marins.
  - 7 opérations concernent des suivis annuels ;
  - 5 se rapportent à des préconisations d'adaptation d'usages et des zonages réglementaires ;
  - 2 sont spécifiques pour améliorer les conditions de reproduction des oiseaux à enjeux.
- 464 jours-agent/an sont nécessaires pour cet objectif soit près de 25 % du plan

Nombre d'opérations par niveau de priorité



Nombre de jours-agent dédiés par niveau de priorité



## Enjeu #3 : L'ancrage territorial de la Réserve

- ▶ Le **potentiel pédagogique** pour mieux faire connaître les milieux naturels littoraux et marins
- ▶ L'attractivité forte au sein de l'**entité écolo-socio-économique du Bassin d'Arcachon**
- ▶ La **fréquentation liée à la pratique d'activités** économiques, sportives ou récréatives dans un cadre prestigieux et trop peu souvent à la **découverte de la Réserve** en tant que telle
- ▶ Une **implication indispensable** des acteurs dans la gestion et la vie de la Réserve
- ▶ La nécessité de la **mise à disposition d'informations** et d'apports de connaissances

## Objectif à Long Terme ③

Favoriser l'appropriation et l'intégration territoriale de la Réserve et de ses objectifs de préservation





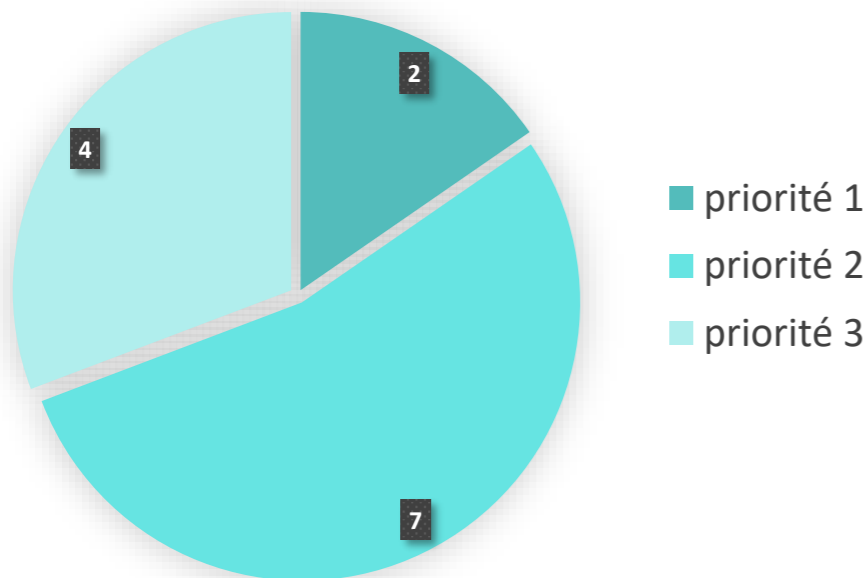
# Enjeux socio-économique 1/2

OLT 3	Objectifs opérationnels	Résultats attendus	Code : intitulé de l'opération (niveau de priorité)
<b>Favoriser l'appropriation et l'intégration territoriale de la Réserve et de ses objectifs de préservation</b>	3-1 Favoriser la découverte du patrimoine naturel de la Réserve et sensibiliser à la nécessité de sa préservation	<p>Les visiteurs libres de la Réserve sont sensibilisés au patrimoine naturel présent et à la nécessité de sa préservation</p> <p>La découverte du patrimoine naturel de la Réserve est accessible à tous les publics avec des moyens nautiques adaptés</p> <p>L'information sur les visites guidées et les animations thématiques de la Réserve est optimisée</p>	<p>CC1 : Concevoir et diffuser les supports et outils pédagogiques adaptés pour sensibiliser l'ensemble des visiteurs de la Réserve (2)</p> <p>PA1 : Sensibiliser les visiteurs libres au patrimoine naturel de la Réserve et la nécessité de sa préservation (2)</p> <p>PA2 : Concevoir et réaliser des visites guidées et des animations thématiques sur la Réserve, notamment pour les scolaires et les personnes en situation de handicap (2)</p> <p>CC2 : Favoriser les moyens nautiques « doux » et/ou patrimoniaux pour participer aux animations organisées par le gestionnaire (1)</p> <p>CC3 : Éditer et diffuser le programme des visites guidées et des animations thématiques (3)</p>
	3-2 Favoriser les partenariats pour l'étude et la gestion du patrimoine à différentes échelles	<p>La Réserve sert de support à des projets de recherche pour améliorer les connaissances et/ou la gestion du site</p> <p>La Réserve contribue à une gestion environnementale cohérente et concertée, et participe à la mise en réseau des gestionnaires d'espaces naturels</p> <p>La Réserve est identifiée comme un acteur ressource du territoire pour conseiller et réaliser des expertises</p>	<p>PR2 : Faciliter les projets de recherche scientifique dans la Réserve (3)</p> <p>MS2 : Participer à la mise en réseau des acteurs de la préservation du patrimoine naturel à différentes échelles (2)</p> <p>EI3 : Réaliser des études et/ou conseiller le territoire sur la préservation du patrimoine naturel (3)</p>
	3-3 Impliquer le public dans l'étude et la gestion de la Réserve	<p>Le gestionnaire s'appuie sur un réseau de bénévoles pour contribuer à l'étude et la gestion de la Réserve</p> <p>L'ensemble des usagers de la Réserve participe à l'étude de son patrimoine naturel</p>	<p>MS3 : Solliciter et former des bénévoles pour contribuer à la réalisation des opérations de suivi et de gestion (2)</p> <p>CS10 : Mettre en œuvre des programmes de sciences participatives (3)</p>
	3-4 Valoriser l'existence de la Réserve et sa contribution à l'étude et à la conservation du patrimoine naturel	<p>La contribution de la Réserve à l'atteinte des objectifs de préservation du patrimoine naturel à différentes échelles est valorisée</p> <p>Les outils de communication appropriés sont mobilisés pour valoriser l'existence, la valeur patrimoniale et promouvoir la gestion de la Réserve</p>	<p>EI4 : Partager et valoriser la contribution de la Réserve à l'atteinte des objectifs de préservation du patrimoine naturel à différentes échelles (2)</p> <p>CC4 : Communiquer sur la gestion de la Réserve et sa valeur patrimoniale à travers différents types de médias (1)</p> <p>PA3 : Participer à des activités événementielles (conférences, expositions, festivals) (2)</p>

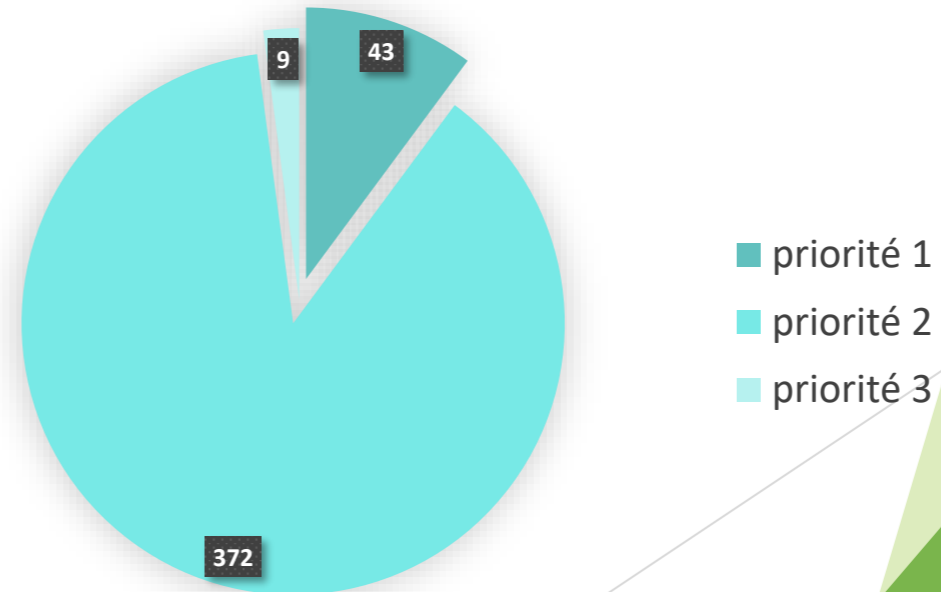
# Enjeux socio-économique 1/2

- L'objectif concernant l'ancrage territorial de la Réserve comporte 13 opérations dont :
  - 5 sur la sensibilisation et l'éducation à l'environnement, notamment à destination des scolaires et des personnes en situation de handicap ;
  - 2 sur la communication de la Réserve et sa participation aux évènements ;
  - 1 sur la cohérence d'actions à l'échelle du Bassin d'Arcachon et de la façade Atlantique.
- 424 jours-agent/an (dont 128 jours bénévoles) sont nécessaires pour cet objectif soit 22 % du plan

Nombre d'opérations par niveau de priorité



Nombre de jours-agent dédiés par niveau de priorité



## Enjeu #4 : Le partage du territoire de la Réserve Naturelle Nationale

- ▶ Un lieu d'**usages récréatifs** et **professionnels** qui influence l'**économie du territoire**
- ▶ Les **divers usages** doivent être en **adéquation avec les enjeux** de conservation du patrimoine naturel
- ▶ Le besoin de **mieux connaître** les divers usages récréatifs et professionnels, **anticiper** leurs évolutions et **adapter** les mesures de gestion.

### Objectif à Long Terme ④

Les usages sont compatibles avec la préservation du patrimoine naturel de la Réserve





# Enjeux socio-économique 2/2

**Les usages sont compatibles avec la préservation du patrimoine naturel de la Réserve**

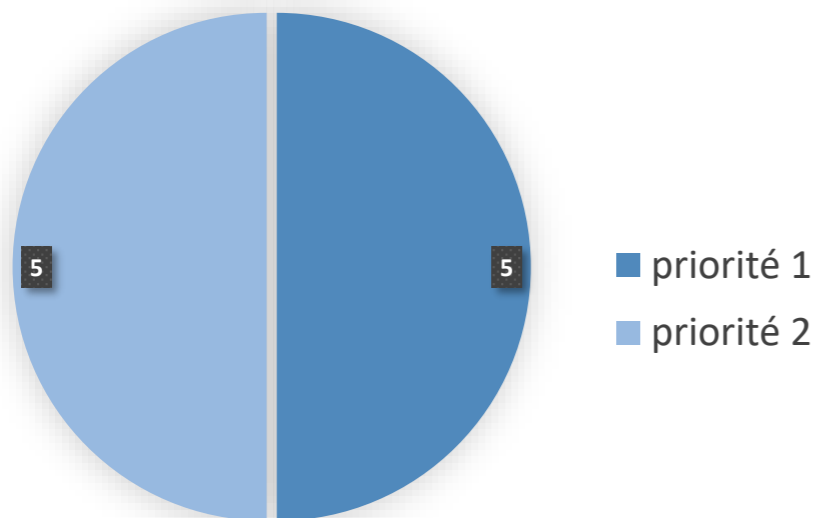
OLT 4	Objectifs opérationnels	Résultats attendus	Code : intitulé de l'opération (niveau de priorité)
	4-1 Favoriser l'information et compréhension des différents zonages de protection de la Réserve	Les zonages réglementaires de protection sont matérialisés sur le terrain par une signalétique appropriée  Les usagers de la Réserve sont informés des réglementations en vigueur et de la localisation des zonages de protection	CI1 : Mettre en place et entretenir le balisage des zonages réglementaires de protection de la Réserve (1)  SP1 : Informer l'ensemble des usagers sur les zonages et la réglementation de la Réserve (2)
	4-2 Accompagner la mise en place des mesures pour garantir la compatibilité des activités récréatives avec les objectifs de la Réserve (Art.19 II du Décret)	Les connaissances sur les activités récréatives, la fréquentation générée et leurs atteintes environnementales dans la Réserve sont améliorées et à jour  Les atteintes environnementales liées aux activités récréatives et à la fréquentation générée sont réduites	CS11 : Piloter et/ou contribuer aux suivis sur les activités récréatives, la fréquentation générée et leurs atteintes environnementales induites dans la Réserve (1)  EI5 : Accompagner les évolutions de la délimitation de(s) zone(s) de mouillage et la réglementation associée pour garantir leurs compatibilités avec les objectifs de la Réserve (2)
	4-3 Accompagner la mise en place des mesures pour garantir la compatibilité du transport maritime de passagers avec les objectifs de la Réserve (Art.19 IV du Décret)	Les connaissances sur le transport maritime de passagers, la fréquentation générée et leurs atteintes environnementales sur la Réserve sont améliorées et à jour  Les atteintes environnementales des activités de transport maritime de passagers sont réduites	CS12 : Piloter et/ou contribuer aux suivis sur les activités de transport maritime de passagers, la fréquentation générée et leurs atteintes environnementales induites dans la Réserve (1)  EI6 : Accompagner les évolutions des conditions d'accostage et de mouillage des navires des sociétés de transport maritime de passagers pour garantir leurs compatibilités avec les objectifs de la Réserve (2)
	4-4 Accompagner la mise en place des mesures pour garantir la compatibilité des activités ostréicoles avec les objectifs de la Réserve (Art.15 du Décret)	Les connaissances sur les activités ostréicoles et leurs atteintes environnementales sur la Réserve sont améliorées et à jour  Les atteintes environnementales des activités ostréicoles sont réduites	CS13 : Piloter et/ou contribuer aux études pour caractériser les activités ostréicoles et leurs atteintes environnementales induites dans la Réserve (1)  EI7 : Accompagner les évolutions de la délimitation de(s) zone(s) d'implantation ostréicole et la réglementation associée pour garantir leurs compatibilités avec les objectifs de la Réserve (2)
	4-5 Accompagner la mise en place des mesures pour garantir la compatibilité de la pêche professionnelle et de loisir avec les objectifs de la Réserve (Art.12 du Décret)	Les connaissances sur les activités de pêche professionnelle et de loisir et leurs atteintes environnementales sur la Réserve sont améliorées et à jour  Les atteintes environnementales des activités de pêche professionnelle et de loisir sont réduites.	CS14 : Piloter et/ou contribuer aux études pour caractériser les activités de pêche professionnelle et de loisir et leurs atteintes environnementales induites dans la Réserve (1)  EI8 : Accompagner les évolutions des conditions de pratique des activités de pêche professionnelle et de loisir pour garantir leurs compatibilités avec les objectifs de la Réserve (2)



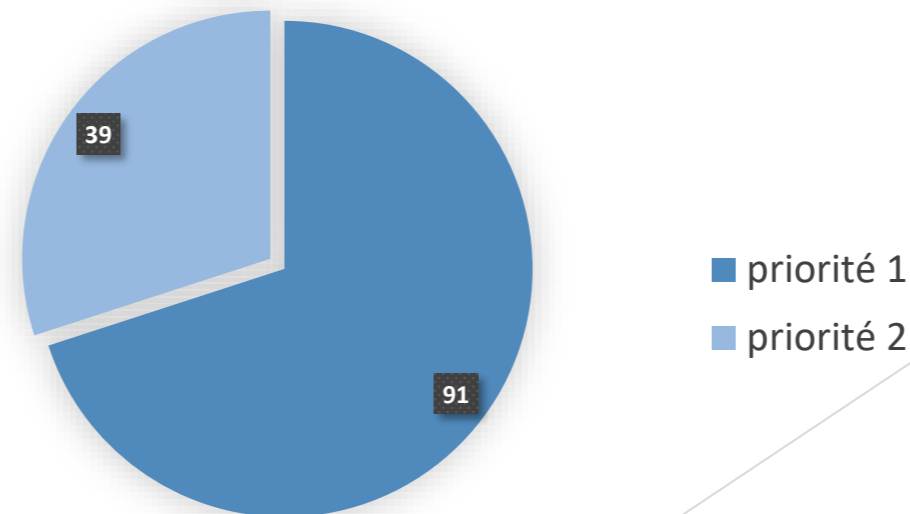
# Enjeux socio-économique 2/2

- L'objectif concernant la compatibilité des usages avec la préservation du patrimoine naturel est celui comportant le moins de jours-agent puisqu'il est prévu de sous-traiter une partie des opérations de suivis afin de garantir leurs neutralités.
  - 4 opérations se rapportent aux suivis de la fréquentation et des activités ;
  - 4 sont en lien avec l'accompagnement des services de l'Etat et des usagers ;
  - 1 concerne la pose et l'entretien du balisage et de la signalétiques (40 jours agents/an).
- 130 jours-agent/an sont nécessaires pour cet objectif soit près de 7 % du plan

Nombre d'opérations par niveau de priorité



Nombre de jours-agent dédiés par niveau de priorité





# Enjeux de gestion

## Enjeu #5 : Le fonctionnement de la Réserve

- ▶ Des moyens humains et matériels **suffisants sont nécessaires**
- ▶ Des infrastructures et d'outils **adaptés aux contraintes humaines et logistiques** particulièrement fortes en **milieu marin insulaire**.

## Objectif à Long Terme ⑤

Maintenir un fonctionnement optimal et adapté de la Réserve



Réserve Naturelle  
BANC D'ARGUIN





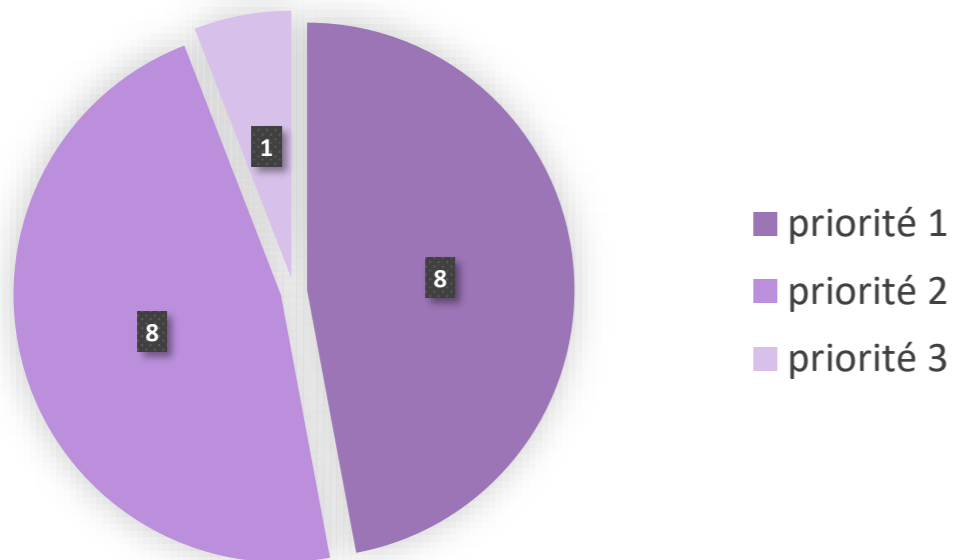
# Enjeux de gestion

OLT 5	Objectifs opérationnels	Résultats attendus	Code : intitulé de l'opération (niveau de priorité)
<b>Maintenir un fonctionnement optimal et adapté de la Réserve</b>	5-1 Optimiser la surveillance de la Réserve	Les contrevenants sont contrôlés et les infractions stoppées	SP2 : Surveiller la Réserve et faire cesser les infractions (1) SP3 : Développer des missions de surveillance et de contrôle interservices (2) SP4 : Participer à l'élaboration des stratégies de surveillance et de contrôle pour la protection de l'environnement marin (3)
		Les moyens humains sont adaptés pour, le cas échéant, d'engager des poursuites	MS4 : Former et équiper les agents de la Réserve, et perfectionner leurs techniques d'intervention (1) SP5 : Rédiger et assurer le suivi des procédures (2)
	5-2 Assurer le bon fonctionnement de la Réserve pour mener à bien les objectifs de gestion	Les moyens humains et financiers sont adaptés au bon fonctionnement de la Réserve	EI9 : Rédiger les rapports d'activités (1) MS5 : Réaliser les tâches courantes de secrétariat (2) MS6 : Assurer la gestion des ressources humaines (1) MS7 : Assurer la pérennité budgétaire et de son adéquation avec les objectifs de gestion (1) MS8 : Maintenir l'opérationnalité du personnel avec une formation continue et adaptée (2)
		Les données de la Réserve sont bancarisées et facilement valorisables	EI10 : Archiver les données issues des suivis et études et les intégrer aux bases de données nationales (2)
		Les infrastructures administratives et techniques, équipements, véhicules et outils sont entretenus, fonctionnels, adaptés et garantissent la qualité de vie au travail et la sécurité du personnel	MS9 : Renouveler et/ou demander les titres de domanialité (DPM) pour les infrastructures et équipements nécessaires à la gestion de la Réserve (2) CI2 : Entretien des infrastructures et équipement (1) CI3 : Entretien et renouveler les outils de travail : matériel optique, informatique, pédagogique et l'outillage (1)
	5-3 Contribuer à la gouvernance locale	Le gestionnaire de la Réserve participe activement aux instances locales de gouvernance	MS10 : Assurer la bonne gouvernance de la Réserve en collaboration avec les instances réglementaires et les partenaires (1)
	5-4 Evaluer la gestion de la Réserve pour la faire évoluer	La gestion de la Réserve est évaluée pour faire évoluer le Plan de gestion	EI11 : Développer les indicateurs d'états et de gestion de la Réserve, et renseigner le tableau de bord (2) EI12 : Réviser le Plan de gestion actuel et élaborer le suivant (1)

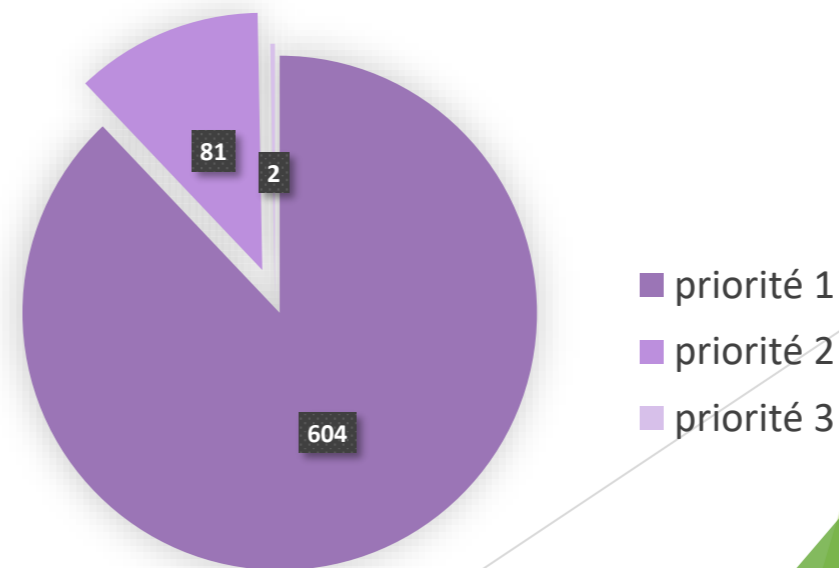
# Enjeux de gestion

- L'objectif concernant le fonctionnement de la Réserve est celui nécessitant le plus de jours-agent puisqu'il intègre les missions de surveillance et de police.
- Sur les 17 opérations :
  - 5 se rapportent aux missions de surveillance et de police (près de 500 jours agents / an) ;
  - 7 concernent les tâches administratives, budgétaires et l'entretien du matériel ;
  - 1 consiste en l'implication du gestionnaire dans la gouvernance locale.
- 687 jours-agent/an sont nécessaires pour cet objectif soit plus de 36 % du plan

Nombre d'opérations par niveau de priorité



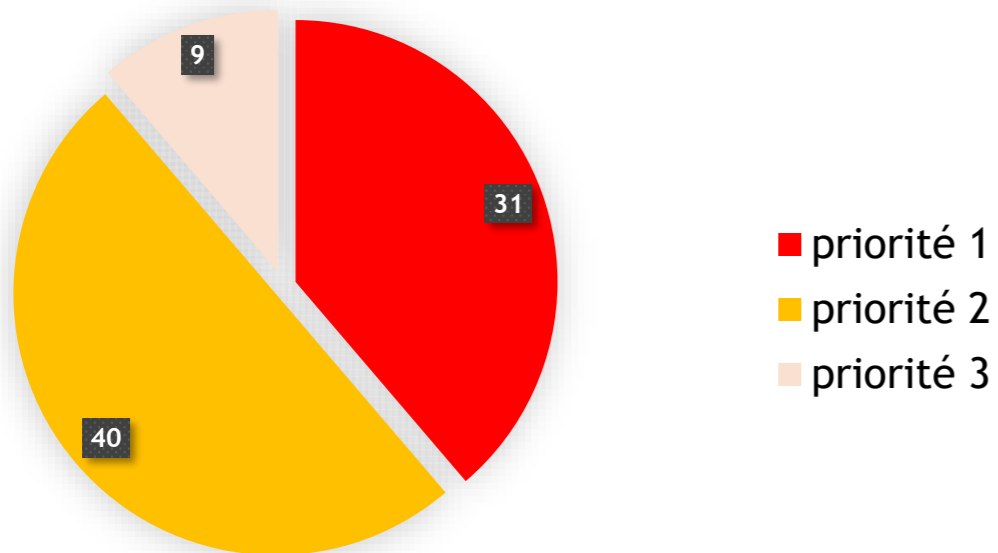
Nombre de jours-agent dédiés par niveau de priorité



# Résumé du projet de Plan de gestion

- Le projet de plan de gestion de la Réserve naturelle nationale intègre 80 opérations avec une priorisation en 3 niveaux (la plus indispensable notée 1 à la moins importante notée 3).
- 1890 jours-agent/an sont nécessaires pour mettre en œuvre ce plan de gestion, soit 8,5 ETP. Grâce à la capacité de la Sepanso Aquitaine pour mobiliser des bénévoles, ce plan de gestion intègre 2,8 ETP bénévoles sous l'encadrement des agents permanents.

Nombre d'opérations par niveau de priorité



Nombre de jours-agent dédiés par niveau de priorité

